



Cherche aides et assistance juridique

Par **SpiritSquad**, le 11/09/2007 à 14:40

Nous sommes une jeune équipe (10 personnes) qui vient d'être fondée il ya tout juste 2 mois. Nous cherchons des aides et assistance d'un juriste (Gratuit) dans la région parisienne.

Notre question porte sur le statut que nous souhaiterions donner à notre groupe (Association, Sarl...). On souhaiterais connaître les avantages et les inconvénients de chacun de ces statuts.

Voici ci-après une copie d'introduction de l'objet de notre projet :

"...Le concept de ce projet est original en France, plusieurs expériences ont été réalisées avec succès dans des pays étrangers comme les Etats-Unis avec la célèbre émission TAPS, l'une des émissions la plus suivie dans ce pays qui prend ce sujet très au sérieux, plusieurs millions de fidèles, de fans et de téléspectateurs ordinaires suivent avec attention les enquêtes et les explorations passionnantes que mènent cette équipe. Ce projet s'inspire donc de l'idée originale de cette série télé-réalité. Le principe est très simple, un groupe de personnes équipé de matériels de pointes (caméras, micros...) visite les demeures dites hantées et/ou des lieux abandonnés (châteaux, hangars, maisons anciennes...) situés dans quelques coins reculés de la France (villages, lieu-dit...), mener des enquêtes auprès des villageois, des gens qui ont subi ou qui prétendent avoir vécu des expériences paranormales..."

Plus d'info sur notre site : www.spiritsquad.fr
ou sur l'un de nos blogs (page 20 et 21) : www.surrealist.skyblog.com

Me contacter (Réponse) : nordiner@hotmail.fr
Vous remerciant d'avance.

SpiritSquad

Par **adama**, le **24/09/2007** à **19:57**

la premiere question à laquelle il faut repondre c'est de savoir si vous consentir faire des benefices ou pas c'est ce qui pousse les gens à creer une association ou une societe commerciale et faut connaitre vos objectifs notamment payer les impôt.....